



6 rue Louise Weiss
Bâtiment Condorcet – Teledoc 322
75703 PARIS Cedex 13
Site Internet : www.unsadouanes.fr

Affaire suivie par : Gregory DUCORNETZ
Téléphone : 07.86.40.12.78
Mél siège : unsadouanes@gmail.com

Courrier 013/2025

PARIS, LE 17 NOVEMBRE 2025

à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général des Douanes
Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
11 rue des deux communes
93558 Montreuil Cedex

Objet : Résolution et indemnisation des incidents Delta I/E

Références : -

Monsieur le Directeur général,

Dès votre entrée en fonctions, au printemps 2024, nous vous avons alerté sur la nécessité d'ouvrir une réflexion stratégique sur l'avenir de la branche OP/CO-AG, confrontée à des défis structurels majeurs, en particulier pour l'ensemble de la chaîne du dédouanement.

Depuis 2007, aucune révision d'ampleur n'a été engagée sur cette branche d'activité. C'est pourquoi nous avons, à plusieurs reprises, demandé l'ouverture d'un cycle de discussions dédié, à l'image des travaux menés pour la Surveillance. À chaque agenda social, nous avons réitéré notre demande de mise en place d'un groupe de travail (GT) spécifique.

Lors du dernier GT OP/CO de juin dernier, nous vous avons présenté un état des lieux objectif : périmètre des activités, positionnement des bureaux, politique de contrôle, articulation avec l'accompagnement des entreprises, etc., pour l'ensemble des composantes de la filière (Dédouanement, CI, Viti, Fiscalité, Tabacs). Nous avions compris que cette réunion devait constituer le point de départ d'un cycle structuré de concertation.

Aussi, le retrait de cette thématique de l'agenda social a été perçu comme un signal négatif, tant pour les organisations syndicales que pour les agents et services concernés, en totale contradiction avec les engagements initiaux. Faute de pouvoir vous interroger lors du GT prévu ce jour, nous vous adressons ce courrier pour réaffirmer notre exigence.

À l'évidence, le prochain agenda social doit consacrer un espace de dialogue spécifique à la branche OP/CO-AG. Nous attendons de votre part un engagement clair en ce sens.

Mais à l'heure actuelle, Monsieur le Directeur général, l'urgence est ailleurs : les bureaux sont sous pression. Le système DELTA I/E connaît de graves dysfonctionnements techniques, tant à l'import qu'à l'export. Les interconnexions peinent à se stabiliser, les erreurs d'identification des opérateurs se multiplient, et les ajustements s'enchaînent, avec de nouvelles corrections annoncées jusqu'à la mi-décembre.

Les conditions de travail des agents sont fortement dégradées. Il est indispensable que vous nous informiez des mesures concrètes mises en œuvre pour soulager les personnels. Nous demandons, à ce titre, une présentation détaillée du plan de résorption prévu pour remédier à ces difficultés majeures.

Par ailleurs, une telle situation appelle une reconnaissance tangible de l'engagement quotidien des agents. La DGFIP avait su, en 2023, indemniser ses personnels ayant subi les contraintes de la campagne GMBI. En 2024, la DGDDI a su reconnaître l'implication des agents TSI mobilisés face à la perte d'un registre d'accréditation stratégique.

Aujourd'hui, c'est l'ensemble de la chaîne de dédouanement (PAE, PGP, Transit, Dédouanement, LS) qui, avec professionnalisme et dévouement, accompagne les opérateurs dans les turbulences générées par DELTA I/E.

Avant même d'engager une réflexion de fond sur l'avenir de la filière, l'urgence est à la réparation. Aussi, face à l'absence d'anticipation des effets d'un système informatique majeur, mais défaillant, et à la mobilisation exceptionnelle qu'exige cette période, l'UNSA Douanes vous demande le versement d'une indemnisation financière pour cette filière dans sa composante la plus large.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général adjoint
de l'UNSA DOUANES,
Gregory DUCORNETZ